

TOURNOI DE JANVIER

Article 1 : présentation

Le club Albertville Savoie Échecs organise le vendredi 31 janvier 2025 le 1er tournoi de l'épiphanie.

Ce tournoi se déroulera à la maison des associations, 21 rue Georges Lamarque à Albertville, salle des glycines

Il est ouvert uniquement aux personnes licenciées FFE pour la saison 2024/2025 des clubs de Le Bois Tarentaise Échecs et Albertville Savoie Échecs

Le nombre de places est limité à 32 personnes

Article 2 : règles et appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur

Les appariements se font au Système Suisse, assisté par ordinateur (programme Papi 3.3.8)

Les articles A4 et A5 des règles de jeu ne s'appliquent pas

Article 3 : rondes et cadence

Ce tournoi se déroulera en 4 rondes

La cadence est de 10 minutes avec un incrément de 3 secondes par coup depuis le début

Article 4: horaires

Horaire de jeu : 18h15-21h00

Clôture des inscriptions et vérification des licences : 18h00-18h10

Horaires approximatifs:

Ronde 1 : 18h15

Ronde 2 : 19h00

Ronde 3 : 19h40

Ronde 4 : 20h20

Article 5 : inscription

Le montant des inscriptions est de 3 euros pour toutes les catégories

Aucun prix ne sera distribué

Article 6 : classement

En cas d'ex aequo au nombre de points dans le classement final, le départage des places se fera dans l'ordre suivant :

- Le buchholz Tronqué
- La performance

Si les 2 premiers joueurs finissent avec 4 points chacun, un départage avec une partie Armageddon sera effectuée

Article 7 : forfait

Aucun délai de forfait n'est autorisé

Tout joueur faisant forfait n'est apparié à la ronde suivante que s'il justifie de son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante)

Article 8 : fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur indique à l'arbitre le résultat de la partie

(ou les blancs en cas de nullité)

Article 9 : rappel

- Les participants sont tenus de respecter la charte du joueur d'échecs
- L'inscription au tournoi inclut l'acceptation du présent règlement
- Les téléphones portables doivent être éteints sous peine de perte immédiat de la partie
- Les analyses des parties peuvent s'effectuer dans le local du club, en face de la salle des glycines ; l'accès au local du club est interdit pendant la partie

Article 10 :

Arbitre principal : Rodolphe Leclerc (AFO1)

Organisateur

Albertville Savoie Echecs

Arbitre

Rodolphe Leclerc